

## MISE EN EXAMEN D'UN MINEUR TRES BIENTOT MAJEUR

Par **alex83**, le **09/06/2010** à **21:31**

Mon frère de 17 ans (18 ans le début août) a participé avec 6 de ses amis (tous majeurs) a un vol par effraction, sans violence ni armes, en pleine nuit dans un tabac. Les dégâts sont estimés à 6000€. Il a effectué une garde à vue de 48 h et est convoqué la semaine prochaine au TGI pour une en examen. Il a une autre convocation début juillet auprès du juge pour enfant.

Ma question est: Quelle peine risque t-il sachant la proximité de sa majorité? La policière chargé de son audition m'a dit que ça ne sentait pas bon pour lui.

Petite précision: il a déjà effectuer 5 gardes à vue jusqu'à aujourd'hui pour diverses raisons (vols, bagarres etc...)

Merci d'avance pour vos réponses!

Par **Francois78000**, le **10/06/2010** à **15:53**

Et bien a 17 ans la vie commence bien pour lui !!

il a deja un beau parlamares ton frère

Son avenir : la prison, puis sortie de prison, puis retour en prison  
ce que je te conseille, fous lui une grande claque